

L'insaisissable catégorie sociale d'enfants orphelins d'Afrique : de quoi parle-t-on ?

Georges Danhondo Ph.D.

FACULTY OF HEALTH, 435 Health, Nursing & Environmental Studies Bldg

4700 Keele St. Toronto ON Canada M3J 1P3

Office: 019K (HNES) Phone: (+1) 416-831-3715

E-Mail: georgesd@yorku.ca

Résumé

Il n'existe pas de définition qui permettrait toujours de dire sans ambiguïté qui est un enfant orphelin. Cet article analyse les défis et les enjeux autour de la définition ou du ciblage de la catégorie sociale d'enfants orphelins en Afrique. Il s'appuie sur un ensemble de travaux scientifiques ainsi que mon enquête de terrain sur les logiques d'acteurs autour du soutien familial aux orphelins chez les Mossi, à Ouagadougou, dans le cadre de mon doctorat en sociologie à l'Université Laval (Canada). En effet, les organisations d'aide à l'enfance utilisent cette catégorie comme une représentation générale et universelle de la vulnérabilité qui semble s'accorder avec la diffusion des messages d'information sur le SIDA. Du point de vue des sciences sociales, cette catégorie recouvre des réalités diverses et le choix d'une représentation universelle confronte à l'hétérogénéité des situations qu'elle englobe ainsi qu'à la multiplicité des interprétations dont elle est l'objet.

Mots clés : enfant, orphelin, vulnérabilité, Mossi, catégorie

Abstract

There is no definition of orphans that would allow to know without confusion who is an orphan child. This article analyses the challenges and difficulties in defining and targeting the social category of orphans. It is based on a number of works, as well as the field research on the social actor's logics regarding the family support to orphans among the Mossi people in Ouagadougou (Burkina Faso), for my Ph.D. in sociology at Laval University (Canada). In fact, international charity organisations use orphans as a vulnerable and universal category. This has been done through the propagation of information on HIV. From the social sciences perspective, the category of orphans covers a variety of realities, and making the choice to see it otherwise would hide the diversity of those realities.

Keywords: child, orphan, vulnerability, Mossi, category

Introduction

Aux Nations Unies, l'âge de la majorité retenue est de 18 ans; du moins c'est l'âge auquel l'individu cesse d'être perçu comme un enfant. Cette limite d'âge est retenue, selon Schlemmer (2005), en rapport avec le paradigme selon lequel la place des enfants se trouve à l'école et non ailleurs. C'est aussi cette limite d'âge qui est utilisée dans les Codes et les Conventions internationales en rapport avec le travail des enfants (Schlemmer, 2012).

Dans la plupart des enquêtes et recensements d'Afrique de l'Ouest, les chercheurs définissent l'orphelin comme tout enfant de moins de 18 ans ayant perdu au moins un parent biologique. Les définitions varient néanmoins d'une enquête ou d'un recensement à l'autre. Le plus souvent, cette définition est utilisée sans opérer une véritable rupture avec le discours de santé publique qui

considère la catégorie d'enfants orphelins comme allant de soi (Guillermet, 2008). Or, il est important de remettre en question l'universalité du statut d'enfant orphelin.

Ce statut est-il accordé à celui qui a perdu ses géniteurs, y compris lorsqu'il vit auprès d'autres responsables nourriciers ou « socialisateurs »? Considère-t-on comme orphelin un enfant qui a perdu son oncle maternel dans une société matrilineaire où le frère de la mère joue souvent un rôle primordial dans la prise en charge des enfants de cette dernière? Que signifie la notion de parenté en rapport avec le statut d'orphelin? Cesse-t-on d'être orphelin ou orpheline lorsque l'on a soi-même donné vie tout en étant à la charge d'une ou de plusieurs personnes?

Cet article analyse la complexité de la catégorie sociale d'enfants orphelins. Il s'articule autour de la

conceptualisation de l'enfance comme étant une construction sociale, de l'analyse des enjeux autour de la définition des orphelins au sein des organisations d'aide à l'enfance, de l'examen des différentes approches de définition des enfants orphelins en sciences sociales et de l'analyse du discours et des pratiques d'acteurs en relation avec les enfants orphelins en pays mossi¹ à Ouagadougou (Burkina Faso).

Cadre théorique

Cet article découle, entre autres, de l'analyse critique d'un ensemble de travaux scientifiques et de rapports d'activités d'organisation d'aide aux enfants orphelins dans le contexte africain. Par ailleurs, dans le cadre d'une réflexion sur les enfants orphelins, il est nécessaire de rompre avec les idées toutes faites sur l'enfance. Une telle posture, qualifiée de « rupture épistémologique », est valorisée dans le domaine de la recherche sur l'enfance en sciences sociales par l'adoption du postulat constructionniste qui considère les orphelins comme une construction sociale ou une production variable dans le temps et l'espace.

Données et méthodes

Cet article est une partie de ma thèse de doctorat en sociologie à l'Université Laval (Canada) sur les logiques d'acteurs autour du soutien aux enfants orphelins chez les Mossi à Ouagadougou (Burkina Faso). Comme je l'ai souligné, il découle d'une analyse critique des travaux sur les orphelins en Afrique. Il s'appuie par ailleurs sur une enquête qualitative (entretien semi-directif et observation

¹Le pays mossi recouvre environ 40% de la population burkinabè (Attané, 2007). À la fin du XIX^e siècle, le pays mossi était divisé en 17 royaumes dont les plus anciens remonteraient à la fin du XV^e siècle. Dans cet ensemble de royaumes, deux formations étatiques ont prédominé, tant du point de vue de leur importance numérique que de leur rôle dans l'histoire politique de cette région : le Yatenga, au nord, et le royaume de Ouagadougou, au centre. Les Mossi partagent une langue commune et un même système politique et social (Gruénais, 1985). Selon Badini (1994), les Mossi tiennent une place à part dans l'Afrique de l'Ouest. D'abord, du point de vue de l'histoire, étant donné que leurs royaumes se sont maintenus sur plusieurs siècles avec une continuité remarquable, alors qu'autour d'eux, d'autres formations politiques se sont effondrées tout aussi vite. En second lieu, le pays mossi donne l'image de la stabilité, de la solidité et de la force. Il a forgé une civilisation originale et complexe par son organisation sociale et politique, centrée sur le pouvoir et la hiérarchie. Paysans infatigables, les Mossi ont émigré vers les parties ouest du Burkina Faso, vers le Mali, vers la Côte d'Ivoire et le Ghana. L'appellation « pays mossi » est utilisée ici pour désigner un vaste ensemble ethniquement et socialement hétérogène, et ne se limite pas à ma zone d'étude.

directe) que j'ai menée au Burkina Faso de septembre à décembre 2012. J'ai conduit des entretiens auprès de 20 ménages dans cinq quartiers périphériques de Ouagadougou.

Trois critères ont été utilisés pour le choix de mes enquêtés : l'appartenance aux sites de l'Observatoire de population de Ouagadougou² (de façon à pouvoir retrouver ces ménages dans la base de données que j'ai utilisée pour la partie quantitative de ma thèse), la présence d'au moins un orphelin de 10 ans (minimum) résidant dans le ménage et le choix de quatre ménages par quartier. Mes espaces d'observation sont variés : les ménages, les rues, les marchés, les chantiers, et les célébrations. Dans les ménages, l'observation directe a démarré avec ma participation aux autopsies verbales, une activité de l'Observatoire de population de Ouagadougou consistant à recenser les causes des décès qui ont lieu dans chaque quartier de l'Observatoire, avec, si possible, les documents d'hospitalisation.

L'enfance

Il n'existe pas de définition de l'enfance qui fasse consensus, et pas davantage de définition qui permettrait toujours de dire sans ambiguïté qui est un enfant. En français, il existe une variété de termes pour désigner un enfant. Ces termes renvoient le plus souvent à des stades de son développement. Par exemple, note Bonnet (2010 : 13), le terme « nourrisson » signifie « besoin d'être nourri ». Il se réfère à un stade où le bébé n'est pas encore capable de manger tout seul. En revanche, pour les médecins, le terme « nourrisson » va d'un mois à un an. Avant un mois, les médecins parlent de nouveau-né. Dans le langage populaire, on parlera plutôt de « bébé ». Or, dans plusieurs pays africains par exemple, l'état civil n'est pas développé et la notion de tranche d'âge n'est pas appliquée comme dans les pays développés. Il est donc important de questionner les usages sociaux du concept de l'enfance dans ces pays. Selon Bonnet (2010 : 4), dans les sociétés rurales africaines, le concept de l'enfance est pensé du point de vue du lien intergénérationnel. Par exemple, on peut appeler

²Un observatoire de population est un système de surveillance démographique et sanitaire que l'on met en place sur une zone restreinte dans des pays dépourvus d'état civil fonctionnel. Il a pour but de fournir des données sur la démographie et l'état sanitaire des populations, indispensables à la planification des actions publiques. L'Observatoire de population de Ouagadougou a été mis en place en 2002, avec le soutien financier de la fondation Wellcome Trust et l'appui scientifique de nombreux partenaires nationaux et internationaux. J'ai été affilié à l'Observatoire de population de Ouagadougou en 2012. Ce qui m'a permis de bénéficier du soutien du personnel administratif et de recherche pour mener mon enquête de terrain.

un homme célibataire âgé de 25 ans, voire plus, « enfant » parce qu'il n'a pas encore eu, lui-même, un enfant. C'est la capacité à se reproduire qui fera de lui un adulte, souligne-t-elle.

En sciences sociales, l'enfance est abordée comme étant une construction sociale³, étant donné que les pratiques et les représentations reliées à cette catégorie varient dans le temps et l'espace. L'enfance est présentée comme une institution sociale, c'est-à-dire une composante structurelle de toute société. La place et le rôle qui sont assignés aux enfants relèvent de l'environnement physique, culturel et socio-économique. C'est dire que les stades de la vie se définissent autant par des processus psychiques et biologiques que par des normes sociales qui marquent les âges, tels que les rites symboliques, les événements de la vie, les lois, les normes et les rôles sociaux (Gaudet, 2007). Ces normes changent en fonction des contextes macrosociaux (la conjoncture socio-économique, les règles de droit ou les politiques), mesociaux (les valeurs de différents groupes ou communautés), et microsociaux (les valeurs des familles et des individus).

La représentation actuelle de l'enfant comme un être fragile qu'il faut protéger et préserver des assauts du monde afin de le préparer à les affronter plus tard, est reliée, entre autres, aux changements familiaux, à l'intervention de l'État (mise en place d'institutions socio-sanitaires, lois protectrices de l'enfance, écoles, services médicaux spécialisés, instances juridiques) et aux progrès scientifiques (Brabant, 2006 ; Turmel, 2008). Cette représentation de l'enfant s'intègre également dans des configurations culturelles plus larges inhérentes à ce que Habermas (1973), Berger et Luckmann (1989) appellent processus de rationalisation du social. Le concept d'enfance renvoie en effet à la fois à la notion d'âge ainsi qu'à une structure sociale particulière (Brabant, 2006 ; Gaudet, 2007 ; Turmel, 2008).

L'orphelin : le point de vue des organisations d'aide à l'enfance

Des prévisions ne manquent pas sur le nombre d'enfants orphelins en Afrique subsaharienne. Il en est de même des conséquences de ce phénomène à l'échelle nationale et internationale, tant sur le plan social, économique que politique. Selon les Nations unies, une des préoccupations majeures autour de l'enfance est de s'assurer que les enfants orphelins appartiennent à un groupe social et qu'ils obtiennent

ainsi une identité et un soutien qui leur permettent d'être mieux préparés pour la vie d'adulte (Guillemet, 2008). Selon Kunitz (1990 : 280), ce soutien social peut être compris comme : « une information qui donne lieu à croire au sujet qu'on s'occupe de lui et qu'on l'aime ; qu'il est estimé et considéré comme étant de valeur ; et qu'il appartient à un réseau de communication et d'obligation réciproque... ».

Notant l'importance de ce soutien social pour le bien-être des enfants orphelins, Kunitz (1990) souligne que ce soutien n'est pas exclusif à telle ou telle configuration ou groupe social, mais qu'il peut venir de sources différentes. L'idée du soutien social rejoint celle des « besoins des orphelins » énumérés par Mukoyogo et Williams (1992 : 15-18) : les besoins physiques (l'alimentation, le logement, l'habillement) ; les soins médicaux ; la protection contre la stigmatisation dont les enfants orphelins du SIDA sont victimes ; la protection contre l'exploitation par des personnes malveillantes qui peuvent, soit les exploiter dans le travail, soit les déposséder de leurs droits d'héritage, soit les deux ; les besoins de « socialisation » et d'acquisition des valeurs culturelles, les règles sociales et la connaissance du monde nécessaire pour pouvoir vivre en société ; les besoins affectifs et psychologiques, surtout dans le contexte de la perte de leurs parents, et parfois de frères et de sœurs.

Dans les pays africains où la pandémie du SIDA est largement répandue, la prise en charge des « orphelins du SIDA » mobilise particulièrement les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux, de même que les familles, démontrant ainsi une « solidarité » autour d'une action qui semble recueillir l'approbation générale. Bien entendu, il serait souhaitable que la prise en charge de tous les orphelins, quelle que soit la cause de leur condition, mobilise autant de solidarité (Cook, 1996). Ainsi, les enfants orphelins sont devenus, selon Fassin (2006 et 2010), dans son analyse des débats menés sur les « orphelins du SIDA », une catégorie morale et politique exacerbée, qui conjugue exaltation du malheur, exagération des chiffres et mise en scène de la souffrance.

D'un autre côté, la médiatisation des enfants orphelins du SIDA dans les pays africains, entre autres, alimente dans la période contemporaine ce que Javeau (1998) appelle des « émotions collectives », c'est-à-dire une sorte de panique morale fondée sur des affects collectifs et où les médias, en premier lieu la télévision, jouent un rôle prédominant. Selon Sirota (2012 : 7), ces images d'enfants orphelins en difficulté, utilisées par les médias, sont construites à la fois autour de

³Pour l'anthropologue Bonnet (2010), il faut entendre par construction sociale, le fait de créer une catégorie sociale, médicale, juridique, selon des âges de la vie. La construction sociale de la catégorie « enfant » relève des normes établies par une société dont l'enfant est un acteur.

l'innocence et de la vulnérabilité de l'enfance, conjuguant sentimentalisme et compassion; elles sont devenues l'une des figures majeures de la mise en scène de l'enfance contemporaine. Bien plus, ajoutée, cette vision compassionnelle des enfants considérés comme étant en danger est devenue l'un des principaux angles d'attaque des médias à propos de l'enfance, alimentant les débats publics et suscitant des politiques internationales.

En 1999, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), de concert avec le Programme des Nations unies pour le VIH/SIDA (UNAIDS), publièrent un rapport sur « les orphelins du SIDA ». Quelques semaines plus tard, des critiques s'élevèrent dans le milieu humanitaire contre cette particularisation des enfants orphelins (Monk, 2002), étant donné que des enfants ayant encore leurs parents eux aussi infectés du VIH, mais vivants, peuvent subir les mêmes conséquences. Au nombre de ces conséquences, on peut citer : le fait de subir un stigmate pouvant engendrer des problèmes psychologiques, des difficultés économiques, l'incapacité d'avoir accès à l'alimentation, aux vêtements, à la scolarisation ou aux soins médicaux. En raison de ces critiques, à partir de 2000, la catégorie adoptée par les Nations unies passe « d'Orphelins du SIDA » (« AIDS orphans ») à « Orphelins et enfants vulnérables » (OEV) (« Orphans and vulnerable children ») (USAID et UNAIDS, 2000), englobant ainsi les enfants dont les parents sont malades du SIDA. En 2004, avec le rapport « Children on the brink », l'UNICEF et l'UNAIDS proposent d'accorder de l'importance à la description de la diversité des situations rencontrées par les enfants du fait de la pandémie (UNAIDS et al. 2004).

Cette diversité d'approches dans le temps en ce qui concerne la définition de l'enfant orphelin n'est pas seulement le propre des organisations d'aide à l'enfance. En sciences sociales, définir l'enfant orphelin est bien malaisé. Les enfants orphelins constituent, en effet, une catégorie sociale dont la définition fait peu consensus dans les sciences sociales.

L'orphelin: le point de vue des sciences sociales

Les anthropologues se sont particulièrement intéressés aux conditions de vie économiques et sociales des enfants orphelins du SIDA (Desclaux, 1996 ; Desclaux et Taverne, 2000). Cet intérêt de l'anthropologie pour les « Orphelins et enfants vulnérables » a pour but d'apporter des réponses aux conséquences du SIDA à travers l'observation des situations vécues aussi bien par les orphelins que par

leur entourage social (Guillermet, 2008). Les études anthropologiques sur les « Orphelins et enfants vulnérables » sont essentiellement orientées vers des préoccupations d'ordres médical et social (entres autres, la façon dont la maladie est vécue et le rapport des malades aux soignants). On note également des recherches socio-économiques sur la prise en charge des enfants orphelins (Cook, 1996 ; Foster, 2000; Subbarao et Coury, 2004). Selon Guillermet (2008), ces travaux anthropologiques et économiques, qui se basent sur des observations ainsi que d'autres types d'enquêtes, sont menés sans opérer une véritable rupture avec le discours de santé publique qui considère la catégorie d'enfants vulnérables comme allant de soi.

Si la plupart des chercheurs intéressés par les effets sociaux et économiques du SIDA sur les orphelins adoptent les catégories mobilisées par la santé publique, il existe néanmoins des travaux qui reposent sur une approche constructionniste, créant donc une catégorie sociale, médicale, juridique, selon des âges de la vie (Bonnet, 2010). Selon Fassin (2005 : 52): « la santé publique doit être cette activité culturelle par laquelle un fait biologique est construit comme fait social, avec ses chiffres et ses images, ses caractéristiques économiques et ethniques, ses modèles étiologiques et ses réponses pratiques ». Au nombre de ces chercheurs figurent Meintjes et Giese (2006), qui critiquent l'approche universalisant la catégorie d'orphelins. Ces deux auteurs montrent que les orphelins occupent une place de choix dans les programmes d'intervention ainsi que dans les discours des acteurs humanitaires, et que ces acteurs humanitaires contribuent à constituer ce qu'elles appellent des « mythologies⁴ sur l'orphelinage », « mythologies » mobilisées au niveau international, mais aussi sur le terrain par les acteurs de développement ainsi que par les acteurs locaux adoptant la catégorie sociale « d'Orphelins et enfants vulnérables ».

Ces mythologies mettent en évidence plusieurs éléments. En fait, Meintjes et Giese (2006) critiquent l'attribution par nombre d'organisations internationales, d'une limite d'âge (18 ans) pour l'orphelin, en se fondant sur le fait que les représentations de l'âge sont culturellement variées. Par ailleurs, elles critiquent la classification en trois sous-catégories des orphelins : orphelins de père, de mère ou des deux parents. D'une part, cette distinction ne repose pas sur une prise en compte des conséquences différenciées du type de géniteur perdu sur le quotidien des orphelins. D'autre part, ainsi que le souligne Guillermet (2008 : 19), cette distinction est passée sous silence lors des annonces

⁴ Les mythologies renvoient à des idées toutes faites.

« marketing », « d'appel aux dons, qui mettent l'accent sur un chiffre global d'orphelins et contribuent ainsi à amplifier la perception dramatique du phénomène ».

Le plus souvent, la catégorie sociale « d'orphelins et enfants vulnérables » est placée au sommet de l'échelle de « vulnérabilité » par le sens commun (Guillermet, 2008) ainsi que dans certaines études démographiques (Bicego *et al.* 2003 ; Wakam, 2002), et présentée comme un exemple des effets de la pandémie du SIDA. Pourtant, lorsque l'on tente de creuser, on se rend compte que comprendre le contenu de cette catégorie sociale « d'orphelins et enfants vulnérables » est autrement complexe. C'est ce que souligne Vidal (1999 : 23): « L'utilisation de concepts, comme représentations générales et abstraites d'une réalité, semblerait s'accorder avec le processus de diffusion mondiale de l'information sur le VIH. On peut aisément penser que c'est l'idée qui a présidé à la large adoption du concept de vulnérabilité, comme de ceux que j'évoque ci-dessous. Ceci étant, le choix d'un unique concept se heurte à l'hétérogénéité des situations englobées et à la diversité des interprétations dont il est l'objet. L'intérêt et l'utilité du concept se transforment alors en insuffisance et suggèrent que les procédures de conceptualisation des phénomènes observés relatifs au SIDA soient discutées ».

La représentation abstraite du statut d'OEVR reposerait sur deux stéréotypes : sans « socialisateurs », l'enfant orphelin devient asocial, criminel, sans logement, enfant des rues (Guillermet, 2008 : 20). Or, concernant le logement par exemple, Wangré et Maiga (2008) ont montré que les enfants sans logement ne sont pas nécessairement orphelins dans le contexte de la ville de Ouagadougou. Le même constat a été fait par Gilliard (2005) en ce qui concerne le Niger. On note l'omniprésence de la figure duale : enfance en danger/enfance dangereuse comme stéréotype de « l'orphelin global » au sens de Guillermet (2008), c'est-à-dire en tant que catégorie sociale homogène ou allant de soi. L'enfance mise en question est celle qui est considérée comme abandonnée à elle-même ou dont la famille est déficiente – et « décédée » - qui interpelle les pouvoirs publics et les organisations internationales. Ce positionnement vis-à-vis de la catégorie sociale d'enfants orphelins ne permet pas de saisir toutes les subtilités de cette catégorie.

L'idée selon laquelle les orphelins constituent la seule clientèle des orphelinats ne correspond pas toujours à la réalité. On a pu noter que les orphelinats du XIX^e et XX^e siècles en Occident, malgré leur nom, accueillait des enfants dont les parents étaient toujours vivants mais incapables (ou

n'ayant pas la volonté) d'en assumer la charge (Marcoux *et al.* 2010). Par exemple, aux États-unis, entre 1790 et 1860, deux tiers des orphelins de l'un des orphelinats les plus connus, Charleston orphan house, en Caroline du sud, ont été amenés à l'institution par leur père ou leur mère (Murray, 2003). En ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, Guillermet (2003, 2004, 2008) note que les rares orphelinats que l'on trouve au Bénin, au Burkina Faso, au Niger, entre autres, ne constituent nullement la destination des seules orphelins, c'est-à-dire des enfants ayant perdu au moins un parent biologique.

Ce que « orphelin » veut dire en pays mossi, au Burkina Faso

Certains travaux nous apprennent qu'en pays mossi, au regard des normes de filiation, l'enfant orphelin « n'existe » pas, puisque les frères du père représentent le père géniteur de l'enfant (Badini, 1994; Yaro et Dougnon, 2003). Dans ce contexte, l'enfant orphelin, en dépit du décès d'un ou de ses deux parents géniteurs, appartient à la famille élargie et bénéficie de soins et d'attention tout autant que les enfants non orphelins. Pour cette raison, en pays mossi, on dit que « l'enfant orphelin n'est pas une poule de sacrifice ». Cette affirmation repose, entre autres, sur la croyance selon laquelle l'Afrique est le continent du collectif, du consensus. L'individu se fondrait, voire se dissoudrait dans la communauté. Les références au consensus dans les sociétés africaines oublient, le plus souvent, le poids des clivages sociaux (âge, sexe, entre autres) sur les normes et comportements. « Elles oublient que la "culture" est un construit, soumis à d'incessants processus syncrétiques et objets de luttes symboliques » (Olivier de Sardan, 1995 : 11). C'est dire qu'entre les normes et les pratiques, il n'y a pas toujours concordance. En tant qu'organisation sociale, les Mossi n'échappent pas aux décalages entre ce qui est et ce qui devrait être. « Tout ce qui a la beauté du verre a aussi de la fragilité », dit-on souvent. C'est ce que souligne Badini (1994 : 98) quand il écrit que, chez les Mossi, « l'idée de progrès ne se réalise jamais en passant par une ligne droite, mais au contraire dans le cadre d'une lutte d'intérêts... Ici comme ailleurs, il y a des ratés, des irrécupérables, des délinquants, des déviants, c'est-à-dire des individus qui refusent d'une manière ou d'une autre, de prendre la forme du vase qui les contient ».

Dans ma thèse sur les logiques d'acteurs autour du soutien familial aux enfants chez les Mossi à Ouagadougou au Burkina Faso (Danhoundo, 2014), j'ai relevé des expressions locales pour exprimer

l'orphelin. Ma thèse révèle que le concept d'orphelin recouvre deux catégories sociales principales. La première concerne les enfants qui ont perdu au moins un parent biologique. En effet, les Mossi disent: « que l'orphelin s'entende avec Dieu, et laisse ce qui arrive », ou encore « Dieu coupe le foin de la chèvre boiteuse ». C'est dire qu'en pays mossi, les orphelins sont représentés comme des êtres démunis, socialement faibles. Comme le souligne Bonnet (1982: 80), « ils sont voués à un destin sans espérance d'aucune sorte. Ils n'ont d'appui possible qu'en Dieu, qui fixe le sort de chacun et console à la fois ». Ce que l'on retient de ce proverbe, c'est que le soutien familial ou humain a des limites; c'est la nécessité de remettre en question l'idée selon laquelle la famille élargie constitue le filet de sécurité sociale des individus. Cette défaillance du soutien familial fait appel à une bienveillance extérieure: la bonté de Dieu qui permet la réussite des faibles, c'est-à-dire des enfants orphelins.

Derrière la notion de bonté divine, ainsi que la conçoivent les Mossi, apparaît l'idée selon laquelle l'individu a une part de responsabilité à accomplir. On m'a appris, à plusieurs reprises, lors de mon enquête, que « bon Dieu ne vient pas au secours de l'enfant orphelin qui ne fait rien ». En d'autres termes, c'est dans l'acte du travail, dans l'effort, que se manifeste la miséricorde divine. À Kilwin (quartier de Ouagadougou), lors de mon entretien auprès d'une veuve qui évoquait sans cesse sa confiance en Dieu, j'ai été amené à lui poser la question de la relation entre sa croyance et la nécessité de l'effort chez ses enfants orphelins. « On s'attache au bord de la route afin de se faire détacher par les passants », répondit-elle. C'est dire que celui qui veut de l'aide et qui ne se met pas dans les conditions appropriées, comme celui qui s'attache en plein milieu de la forêt, n'aura jamais le soutien des autres. L'idée que véhicule ce proverbe, c'est la nécessité de l'effort chez les enfants orphelins, afin de susciter la bénédiction de Dieu.

La deuxième catégorie exprime un état social, c'est-à-dire une situation de difficultés, de manques ou de privations, et peut correspondre aussi bien aux enfants ayant perdu un parent qu'à ceux qui ont leurs parents en vie. Cette deuxième catégorie correspond au terme « d'orphelins sociaux » ou « orphelins de force » forgé par Caroli (2008) pour désigner les enfants dont les parents géniteurs sont vivants mais se retrouvent dans l'incapacité d'en assumer la charge.

En effet, si le fait de perdre au moins un parent ou d'avoir un parent malade du SIDA par exemple, confère le statut d'orphelin, ce sont les circonstances de la vie qui concrétisent ce statut, c'est-à-dire qui le

traduisent en situation réelle. Ainsi, l'orphelin désigne l'individu qui n'a personne. Est donc orphelin, celui qui ne peut compter sur le soutien des amis, des proches ou des parents. Bien plus, l'orphelin, tout comme l'indigent, est celui qui ne se sent pas « valorisé » dans sa société. On note ici un déplacement et un élargissement du sens de l'orphelin, qui touche davantage à l'exclusion sociale.

Conclusion

Cet article analyse la complexité de la catégorie sociale d'enfants orphelins. Il montre que si cette catégorie sociale paraît a priori évidente, elle ne l'est pas pour autant et ne peut faire l'objet d'un usage universel. Les définitions des enfants orphelins varient dans le temps et l'espace, selon les enjeux en vigueur. Les organisations d'aide à l'enfance associent généralement les enfants orphelins aux autres catégories d'enfants vulnérables, notamment les enfants dont les parents sont malades du SIDA. Ce qui ne reflète pas la réalité.

Dans les sciences sociales, la définition de la catégorie sociale d'enfants orphelins ne semble pas évidente, en ce sens qu'elle constitue en elle-même une construction sociale. Dans le cas spécifique des Mossi du Burkina Faso par exemple, si le décès parental constitue la base des définitions de l'orphelin, dans les sociétés où ce sont, notamment, les oncles maternels qui ont la grande partie de l'autorité sur l'enfant et non le père ou la mère, la définition universelle de l'orphelin par le décès parental peut perdre de sa pertinence sociale. En effet, si le fait de perdre au moins un parent ou d'avoir un parent malade du SIDA par exemple, confère le statut d'orphelin, ce sont les circonstances de la vie qui concrétisent ce statut, c'est-à-dire qui le traduisent en situation réelle.

Références bibliographiques

- Attané, Anne. (2007). Choix matrimoniaux : le poids des générations : l'exemple du Burkina Faso. In CEPED (Ed.), *Les relations intergénérationnelles en Afrique : approche plurielle* (pp. 167-195).
- Badini, Amadé. (1994). *Naître et grandir chez les Moosé traditionnels* (Sepia-ADDB Ed.). Paris-Ouagadougou.
- Berger, Peter, et Luckmann, Thomas. (1989). *La construction sociale de la réalité* (M. Klincksieck Ed.). Paris.
- Bicego, Georges, et al. (2003). Dimensions of the emerging orphan crises in sub-Saharan Africa. *Social Science and Medicine*(56), 1235-1247.
- Bonnet, Doris. (1982). *Le proverbe chez les Mossi du Yatenga* (SELAF Ed.). Paris.

- Bonnet, Doris. (2010). La construction sociale de l'enfance. Une variété de normes et de contextes. *Informations sociales*, 4(160), 12-18.
- Brabant, Louise Hamelin. (2006). L'enfance sous le regard de l'expertise médicale 1930-1970. *Recherches sociographiques*, 47(2), 277-298.
- Caroli, Dorena. (2008). Enfants abandonnés ou orphelins sociaux? Évolution de la politique sociale dans la Russie de perestroïka et post-communiste (1989-2004). *Société et jeunesses en difficulté* (<http://sejed.revues.org/index1783.html>)(4).
- Cook, Jon. (1996). La prise en charge d'enfants orphelins du Sida: transfert et soutien social. In Karthala (Ed.), *Anthropologie et sida. Bilan et perspectives* (pp. 239-262). Paris.
- Danhoundo, Georges. (2014). *Les orphelins et leur famille en Afrique. Une réflexion sur les logiques d'acteurs autour du soutien aux enfants orphelins chez les Mossi à Ouagadougou (Burkina Faso)*. Thèse de doctorat en sociologie : Université Laval.
- Desclaux, Alice, et Taverne, Bernard. (2000). *Allaitement et VIH en Afrique de l'Ouest. De l'anthropologie à la santé publique* (Karthala Ed.). Paris.
- Desclaux, Alice. (1996). Le traitement biomédical de la malnutrition au temps du SIDA. *Sciences sociales et santé*, 14(1), 73-101.
- Fassin, Didier. (2005). *Faire de la santé publique* (ENSP Ed.). Rennes.
- Fassin, Didier. (2006). *Quand les corps se souviennent : expériences et politiques du sida en Afrique du Sud*. Paris: La Découverte.
- Fassin, Didier. (2010). *La raison humanitaire : une histoire morale du temps présent*. [Paris]: Seuil.
- Foster, G. (2000). The capacity of the extended family safety net for the orphans in Africa. *Psychology*, 5(1), 55-62.
- Gaudet, Stéphanie. (2007). L'émergence de l'âge adulte, une nouvelle étape du parcours de vie. Implications pour le développement de politiques. Ottawa: Document de discussion, projet du PRP (investir dans la jeunesse).
- Gilliard, Patrick. (2005). *L'extrême pauvreté au Niger. Mendié ou mourir* (Karthala Ed.). Paris.
- Gruénais, Marc-Éric. (1985). Aînés, aînées; cadets, cadettes. Les relations aînés/cadets chez les Mossi du centre (Burkina Faso). In P. d. I. U. d. Montréal et Karthala (Eds.), *Age, pouvoir et société en Afrique noire* (pp. 219-245). Montréal.
- Guillermet, Élise. (2003). *Initiation et protection à l'orphelinat d'Abomey. Processus de réintégration des orphelins à la société Fon.* . (Mémoire de maîtrise), Lyon II, Lyon
- Guillermet, Élise. (2004). *Une enfance ambiguë, analyse anthropologique des trajectoires des enfants placés en orphelinat au Bénin*. (Mémoire de DEA), Lyon II, Lyon.
- Guillermet, Élise. (2008). *Les constructions de l'orphelin. Anthropologie d'une enfance globalisée entre Islam, malnutrition et sida à Zinder (Niger)*. (Thèse de doctorat), Université Lumière Lyon 2, France.
- Habermas, Jürgen. (1973). *La technique de la science comme "idéologie"* (Gallimard Ed.). Paris.
- Javeau, Claude. (1998). Corps d'enfants et émotions collective: Essai de sociologie à chaud sur les meurtres d'enfants en Belgique (1996). *Éducation et société-Sociologie de l'enfance* 1, 2(2), 135-147.
- Kunitz, Stephen J. (1990). Social Support and Mortality in Post-transition populations. In B. a. Garvey (Ed.), *Disease in Populations in Transition. Anthropological and Epidemiological Perspectives* (pp. 279-297). New York.
- Marcoux, Richard, et al. (2010). Orphan in Three Sahelian Countries: Exploratory Analyses from Census Data CSP, 37(1-2), 245-267.
- Meintjes, Helen, et Giese, Sonia. (2006). Spinning the Epidemic: The making of mythologies of orphanhood in the context of AIDS. *Childhood*, 13, 407-430.
- Monk, Neil. (2002). *Enumerating Children Orphaned by HIV/aids: Counting a Human Cost. A critique of statistical Accounts of the HIV/aids Orphan crisis*. Sion: Association François Bagnoud.
- Mukoyogo, Christian, et Williams, Glen. (1992). *Orphelins du SIDA: une perspective communautaire en Tanzanie* (H. H. ACTIONAID Ed.). Londres.
- Murray, John. (2003). Fates of orphans. Poor children in Antebellum Charleston. *Journal of interdisciplinary history*, 33(4), 519-545.
- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. (1995). *Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social* (APAD et Karthala Eds.). Paris.
- Schlemmer, Bernard. (2005). Le BIT, la mesure du "travail des enfants" et la question de scolarisation. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, hors série*(1), 229-248.
- Schlemmer, Bernard. (2012). L'enfant exploité au travail. In L'Harmattan (Ed.), *Autour de l'enfant: questions aux professionnels* (pp. 69-98). Paris.
- Sirota, Régine. (2012). Les figures de l'enfance de la sphère médiatique à la sphère scientifique. In P. I. Universitaires (Ed.), *Les figures de l'enfance: un regard sociologique* (pp. 1-10). Québec.
- Subbarao, Kalanidhi, et Coury, Diane. (2004). *Reaching Our Africa's Orphans: A Framework for Public Action* (T. I. B. f. R. a. D. T. W. Bank Ed.). Washington D.C.

- Turmel, André. (2008). *A historical sociology of childhood : developmental thinking, categorization, and graphic visualization*. Cambridge: Cambridge University Press.
- UNAIDS, et al. (2004). *Children on the Brink 2004: A Joint Report of New Orphan Estimates and a Framework for Action*. (U. a. U. UNAIDS Ed.). New York.
- USAID, et UNAIDS. (2000). *Principles to guide programming for Orphans and other Children affected by HIV/aids* (U. USAID Ed.). New York.
- Vidal, Laurent. (1999). Anthropologie d'une distance: le SIDA, de réalités multiples en discours uniformes. *Autrepart* (12), 19-36.
- Wakam, Jean. (2002). La situation des orphelins en matière de scolarisation en Afrique . Le cas du Cameroun. In L'Harmattan et A. Bruyant (Eds.), *Jeunesse, vieillesse, démographies et sociétés* (pp. 177-195). Paris.
- Wangré, Naba Jérémy, et Maiga, Alkassoum. (2008). *L'enfant de rue en Afrique noire. Le cas du Burkina Faso* (L'Harmattan Ed.). Paris.
- Yaro, Yacouba, et Dougnon, Denis. (2003). *L'impact du sida sur l'offre et la demande scolaires en Afrique sub-saharienne. Contribution au rapport Population, éducation et développement dans les pays du Sud. Le cas de l'Afrique subsaharienne préparé dans le cadre de la 36^{ème} Session de la Commission Population Développement des Nations unies (30 mars-4 avril 2003* (CEPED Ed.). Paris.